

Rapport d'Activité 2024 – AMAPA

Introduction

L'année 2024 a été marquée par une augmentation significative de l'activité de l'AMAPA, avec un nombre croissant de dossiers traités via la plateforme Justicity. Cette évolution témoigne de la reconnaissance et de l'efficacité de notre travail dans le domaine de la médiation.

Chiffres Clés 2024



Développement de l'Activité

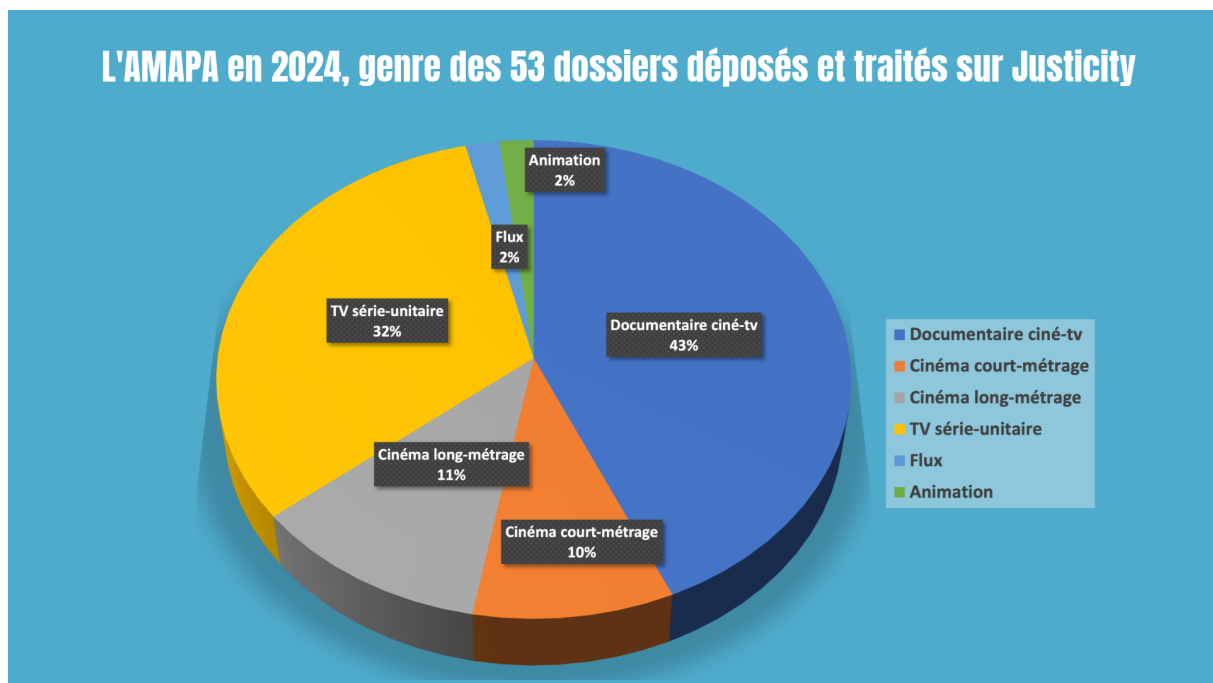
Depuis juillet 2024, la Déléguée Générale est passée à plein temps, ce qui a permis une accélération du traitement des dossiers et une structuration renforcée des processus internes. Grâce à l'optimisation apportée par notre logiciel Justicity, nous avons atteint un niveau de gestion efficace des dossiers.

Toutefois, cette optimisation a désormais atteint ses limites, et toute augmentation du volume nécessiterait des ressources humaines supplémentaires.

Par ailleurs, la Déléguée Générale et certains membres du bureau ont participé à plusieurs formations pour faire connaître l'AMAPA auprès des étudiants et des professionnels, notamment à l'INA, La Fémis, le CDES, Elixr/PXN et à l'UPC. Ces interventions ont permis de sensibiliser de futurs professionnels à la médiation et de faire connaître nos actions à des membres de notre réseau de partenaires.

Typologie des Conflits Rencontrés

Le documentaire et la série TV représente la majorité des conflits venus devant l'AMAPA.
Le cinéma voit ses conflits augmenter.

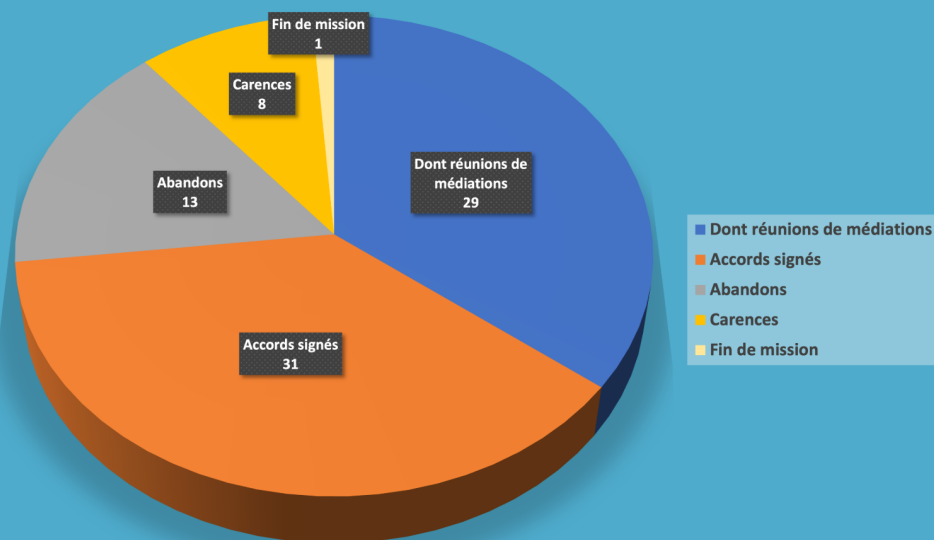


En 2024, l'AMAPA a traité une grande variété de conflits, reflétant la diversité des problématiques du secteur :

- **Conflits contractuels** (non-respect des clauses, litiges sur les droits d'auteur et les obligations financières).
- **Problèmes de rémunération et de droits** (retards de paiement, contestations de dédit, différends sur les droits d'exploitation).
- **Conflits entre producteurs** (non-respect des engagements par suite de reprises, répartitions des aides...).
- **Divergences artistiques** (désaccords sur la direction créative, modifications de scénario non acceptées, conflits entre réalisateurs et producteurs sur les versions montages, divergences de point de vue sur le projet, perte de confiance...).

Cette année 31 accords signés, 1 fin de mission (une affaire venue en réunion n'a pas trouvé résolution), 8 lettres de carence car l'une des parties s'est désistée, 13 abandons (des parties ont lancé la procédure mais n'ont pas finalisé leur dossier).

L'AMAPA en 2024, 53 dossiers déposés et traités sur Justicity



Perspectives 2025

- **Rechercher des financements pérennes** : La pérennisation des financements est un enjeu majeur pour assurer la continuité et le développement de nos actions. Une stratégie de diversification des sources de financement sera explorée, notamment en incluant les diffuseurs comme mécènes.
- **Maintenir l'efficacité du traitement des dossiers** : Grâce aux améliorations apportées avec Justicity, notre capacité de traitement a atteint un niveau optimal. Il ne sera pas possible d'optimiser davantage les processus sans un apport supplémentaire de moyens humains.
- **Renforcer la visibilité de l'AMAPA** : Accroître notre communication auprès des partenaires institutionnels et privés afin de mieux faire connaître nos actions et attirer de nouveaux soutiens financiers.

Conclusion

L'AMAPA a connu une année dynamique, témoignant de son utilité et de son efficacité. Toutefois, la recherche de financements durables reste un défi clé pour garantir la stabilité et la croissance de nos activités en 2025.

Merci à Dominique Attal de l'U2R pour les images.